



EDITO

Assurer un accueil et un accompagnement de qualité des tout-petits est un objectif partagé par les milieux d'accueil de la petite enfance et l'ONE. Répondre de manière cohérente et bienveillante aux besoins quotidiens des enfants, en partenariat avec leurs parents, requiert des temps de réflexion tant pour l'accueillant(e) que pour l'équipe d'une crèche.

Le **Bilan général de fonctionnement** constitue une belle opportunité de s'(auto) évaluer et de se mettre en projet. En effet, ce dispositif, intégré dans la réglementation, systématise une démarche réflexive d'amélioration de la qualité. Il porte sur tous les aspects de l'accueil (mise en œuvre du projet d'accueil, infrastructure, encadrement, plan de formation continue...). Il valorise les pratiques d'accueil de qualité et permet d'identifier les pistes d'évolution pour le bien-être de tous. Le plan d'action conclut le Bilan et constitue la « feuille de route » du milieu d'accueil pour les 5 prochaines années. Il inclut les actions, les moyens et les ressources à mobiliser pour rencontrer les objectifs fixés. Les regards croisés autour de l'évaluation effectuée d'une part, par le(s) professionnel(le)s du milieu d'accueil et d'autre part, par l'agent de l'ONE, participent à l'identification de priorités au service du développement de la qualité d'accueil.

Le Bilan se compose de 2 volets interdépendants : l'un porte sur le maintien et la mise en œuvre des conditions d'autorisation, sous forme de ta-bleau de bord ; l'autre sur la mise en œuvre du projet d'accueil et l'accessibilité de celui-ci. Un troisième volet s'attache à la vérification des subsides octroyés par l'ONE aux milieux d'accueil subventionnés.

En 2021, une phase de testing réalisée auprès d'une vingtaine de milieux d'accueil volontaires a permis d'ajuster les outils disponibles pour la réalisation du Bilan, en ce compris un environnement spécifique déployé sur la plateforme Pro.ONE. Chaque milieu d'accueil est invité à réaliser son Bilan d'ici 2026, selon un échéancier communiqué par l'Office. En 2022, près de 200 milieux d'accueil sont concernés.

En soutien à votre réflexion sur la qualité, ce Flash Accueil vous invite à (re)découvrir la brochure « *Quel projet d'accueil pour les enfants de 0 à 12 ans et + ?* » intégrée dans ce numéro. L'article intitulé « *Quand la collectivité induit chez l'enfant un comportement perçu comme difficile* » ou celui traitant des préalables nécessaires avant l'acquisition de matériel de puériculture ou de jeux/jouets peuvent, entre autres, rencontrer vos préoccupations professionnelles. Les éditions précédentes du Flash Accueil constituent également des ressources utiles.

Bonne lecture à tous !

Brigitte MARCHAND
Responsable de la Direction de la Coordination Accueil – ONE

N°44 / 2022

SOMMAIRE

AU QUOTIDIEN **P. 2-7**

- Quand la collectivité induit chez l'enfant un comportement perçu comme « difficile »

ZOOM SUR **P. 8-11**

- Vécu des professionnels de l'accueil de l'enfance durant la période de confinement

SANTÉ **P. 12-13**

- Le repas de fruits des bébés
Focus sur le goûter :
de la diversification à 12 mois

ENVIRONNEMENT **P. 14-15**

- Bien choisir les contenants alimentaires !

JURIDIQUE **P. 16-20**

- Sécurité et responsabilités en matière de matériel de puériculture et des jeux/jouets

RECETTE **P. 21-22**

- Les repas de fruits d'hiver !

À ÉPINGLER **P. 23-25**

- Raconte-moi un livre...
Une contribution à l'éveil culturel en milieu d'accueil
- Quel projet d'accueil pour les enfants de 0 à 12 ans et + ?
- Rapport d'activités de l'ONE 2020

QUAND LA COLLECTIVITÉ INDUIT CHEZ L'ENFANT UN COMPORTEMENT PERÇU COMME « DIFFICILE »

« Ce n'est pas l'enfant qui perturbe la collectivité mais c'est la collectivité qui est difficile pour l'enfant. » Emmi PIKLER¹.

En collectivité, un enfant peut susciter une interrogation et une insécurité chez l'adulte de par ses actions, ses gestes. Il perturbe, il dérange : il court, il saute, il roule, jette les jouets, vide les paniers, fait du bruit de manière excessive... votre patience peut avoir atteint ses limites. Est-il en projet ou en errance ? Est-ce pour autant un enfant « difficile » ?

QU'EST-CE QU'UN ENFANT DIT « DIFFICILE » ?

Chez le jeune enfant, le lobe frontal dans le cerveau n'est pas encore mature. Il ne peut dès lors pas encore maîtriser ses émotions et encore moins les actions qui y sont liées². Il peut être impulsif et avoir des gestes que l'adulte interprète parfois comme étant agressifs.

Ainsi, quand l'enfant mord, griffe, tape... il exprime une émotion et un état de tension interne. Ce n'est pas par volonté de faire mal à l'autre. En effet, il n'est pas encore capable d'empathie, même s'il peut saisir une relation de cause à effet (par exemple : quand je mords, il pleure). À ce stade de développement, l'enfant n'ayant pas encore les codes pour communiquer une émotion, il le fait avec les moyens qu'il a en sa possession, c'est-à-dire son corps. « L'agressivité » de l'enfant est naturelle et a même besoin d'être exprimée. Elle peut se manifester pour la possession d'un objet, en réaction à un refus, suite à une frustration, lorsqu'il est dérangé dans son projet...

Dès lors, comme on sait qu'il n'y a pas d'intentionnalité, le professionnel est invité à se poser et à interroger les besoins de l'enfant : *qu'est ce qui se joue pour cet enfant à ce moment-là ? Quel est son besoin ? Qu'exprime-t-il ?* Derrière l'acte en lui-même, il est important de reconnaître et d'entendre l'enfant dans ce qu'il vit, se questionner et chercher à comprendre les raisons qui l'amènent

à réagir de la sorte. Cette démarche permet aussi d'aider l'enfant à mieux se connaître, à comprendre ce qu'il ressent et pourquoi.



Lorsque ces comportements se répètent au fil des jours, cela peut avoir des répercussions sur le reste du groupe, ainsi que sur les professionnels et peut finir par impacter négativement le climat, l'ambiance du milieu d'accueil. Cette situation peut amener le professionnel à être en permanence à l'affût des signes qui pourraient déclencher un comportement agressif. L'adulte étant en hypervigilance, il n'est plus en mesure de voir l'enfant de manière positive et tout geste que cet enfant va poser, lu à l'aune de la vision négative, sera stoppé avant même de savoir finalement quel était le projet de l'enfant. Ainsi peut s'installer, petit à petit, un cercle vicieux.

¹ MARTINO, B. (réalisateur). (2014). *Lòczy, une école de civilisation*. (Film documentaire). DVD n°61. Ed. ERÈS.

² Voir Flash Accueil N°42 « Accueillir les émotions des tout-petits »

Retrouver des moments de relation positive entre l'enfant et le professionnel, rechercher à se focaliser sur ce qui se passe bien pour l'enfant, ses exploits, ses découvertes aideront à stopper la spirale négative.

Par ailleurs, ce qui peut sembler acceptable ou non varie d'une personne à l'autre, d'un lieu à l'autre (milieu d'accueil, versus maison) ainsi que des valeurs qui sous-tendent le contexte dans lequel les règles sont mises en place. Il est donc important de pouvoir se poser, seul-e ou en équipe, pour aborder ces questions et s'accorder sur la réponse à apporter aux comportements des enfants selon ce que l'on accepte ou que l'on n'accepte pas, ce qui se négocie, ce qui est toléré ou interdit. Un consensus sur ces différents éléments assure une cohérence dans l'accueil de qualité des enfants.

QUAND IL N'Y A PAS ENCORE DE MOTS POUR LE DIRE...

Quand l'enfant n'a pas accès aux mots, c'est son corps qui va agir : au lieu de demander un objet, il va s'en emparer ; au lieu de marquer son désaccord, il va frapper, il va mordre...

Accompagner l'enfant en mettant des mots sur ce qui se passe et lui montrer la prise en compte de son besoin est important afin qu'il soit assuré que ce qu'il veut communiquer est compris et traduit par l'adulte. Cette « traduction » va donner sens, tant pour lui, que pour les autres enfants.

La maîtrise progressive du langage aide à calmer les excès. Les comportements « agressifs » vont devenir plus rares. En effet, l'enfant pourra s'expliquer plutôt que régler ses différends par la force.



Rappelons que le langage a deux fonctions : communiquer et représenter le monde. Dès la naissance, le bébé est un être de communication. Il va s'appuyer sur les gestes et les vocalisations pour communiquer. Ainsi, c'est à partir des interactions avec les adultes que ses gestes vont avoir une valeur de symboles.

Au cours de son développement, le jeune enfant va passer de la pensée dans l'action, à la pensée représentative où un mot va remplacer le geste.

Lorsque l'enfant accède au langage, un univers s'ouvre à lui. Il peut communiquer avec les mêmes « symboles » que l'adulte.

En effet, son développement neuropsychologique lui permet de mettre des mots sur les choses, les objets et cela lui permet ainsi d'adresser une demande sans avoir besoin nécessairement de passer par le geste. Il dispose d'une nouvelle « option » pour se faire comprendre.

DIFFICILE LE CONFLIT ENTRE ENFANTS ?

Une dispute entre enfants peut également interpeller l'adulte. Or, le conflit a aussi ses aspects positifs. En effet, cette forme de rivalité est importante pour l'enfant dans sa construction de soi et de l'autre. Lorsqu'un enfant résiste aux actions d'un autre, pour garder un objet dans ses mains par exemple, il prend conscience de lui, de ses envies, de ses besoins, de ses limites. En résistant, il exprime son désaccord et s'efforce de se faire respecter en retour. L'enfant qui convoite l'objet se retrouve confronté à la ténacité de l'autre et découvre que l'autre existe. C'est au travers de ces interactions conflictuelles que les enfants, accompagnés par l'adulte, apprennent à négocier, gérer, résoudre des problèmes...

Le professionnel quant à lui observe l'interaction, laisse agir et n'intervient que si les enfants ne trouvent pas de solution par eux-mêmes.

Face à l'enfant qui systématiquement fait appel à l'adulte pour résoudre le conflit, il sera attentif à accompagner ce dernier à apprendre progressivement à gérer les situations conflictuelles.

Par ailleurs, les enfants sont aussi de grands observateurs de nos façons de faire. Ainsi, il n'est pas rare de les voir reproduire des comportements qu'ils ont pu observer dans nos interactions.

L'ORGANISATION DU MILIEU D'ACCUEIL, UN ALLIÉ PARMIS D'AUTRES !

Quand les enfants sont trop nombreux dans un même espace, cela peut aussi générer un état de stress chez l'enfant dont l'expression peut aller des pleurs à des comportements plus maladroits, plus agités, voire agressifs. En effet, l'enfant a besoin de place pour se mouvoir, pour expérimenter et se sentir en sécurité dans une « bulle » qui lui est propre. Toute incursion dans sa « bulle » peut susciter chez lui un état de tension : il va alors protéger son territoire en repoussant « l'intrus », en le mordant.

Vers 2-3 ans, l'enfant a une plus grande conscience de lui-même et cela se marque, entre autres, par la fameuse période du « non, moi » ou encore « à moi ». Dans ses jeux, il va se montrer assez possessif avec les jouets et refusera de les partager. En effet, le jeune enfant ne peut partager que s'il a eu et ce n'est qu'une fois qu'il s'est nourri de la manipulation de l'objet qu'il peut ensuite aborder le prêt, le partage et découvrir ainsi un mode d'échange avec ses pairs. Cette période est donc sujette à plus de tensions entre les enfants car chacun se protège et protège sa possession.

Il est donc important pour le professionnel de bien réfléchir l'aménagement des espaces afin que chacun puisse avoir son « territoire » de jeu.

Les enfants pourront voyager d'un « territoire » à l'autre, se rencontrer, échanger, s'imiter ; passer du stade « jouer seul parmi les autres », au stade « jouer avec les autres ».

Par ailleurs, l'enfant apprenant notamment par imitation, **une quantité suffisante de matériel (jeux/jouets) doit pouvoir être mise à la disposition de tous les enfants présents** dans le milieu d'accueil.

De plus, en fonction des besoins et du développement des enfants, prévoir des espaces de jeux symboliques reste incontournable. Jouer des accidents avec de petites voitures, gronder des poupées, jouer à la bataille entre chevaliers... sont quelques exemples de jeux symboliques qui permettent d'aider l'enfant à canaliser ses expressions.

Cependant, jouer l'agressivité ne signifie pas l'agir. Lorsque l'enfant mord car il est en colère, la mise à l'écart du groupe dans un « coin colère » est peu bénéfique car il est submergé par les émotions et cet isolement contribue à augmenter le stress. En effet, proposer à l'enfant de déplacer sa colère sur un objet (comme frapper dans les blocs de mousses) lui donne le signal qu'il peut mordre ou frapper un objet/une poupée quand il est dépassé par une émotion violente. On crée ainsi une sorte de raccourci neuronal dans son cerveau : je suis en colère = je tape/ je mords. Cela renforce ainsi l'acte violent impulsif que l'on souhaite faire disparaître.



Avec ces stratégies, le professionnel passe à côté de l'origine du stress qui a engendré la décharge « violente ». Afin de mettre des mots sur ce que l'enfant a vécu, il faut pouvoir identifier la cause de ce stress. Par contre, prendre l'enfant dans les bras, l'inciter à décharger cette colère dans les bras contenant et sécurisants de l'adulte va l'aider à se détendre.

Ce temps de récupération dans le plaisir du moment partagé ensemble sera central pour l'enfant, tant pour retrouver un équilibre émotionnel que dans la construction de l'estime de soi.

Dès que la cause est identifiée et verbalisée, le professionnel va pouvoir accompagner l'enfant dans l'apprentissage de gestes moins impulsifs.



Bon à savoir

L'enfant qui prend le jouet de l'autre, ce n'est pas tant le jouet en lui-même qui l'intéresse mais le plaisir qu'il a vu chez celui qui jouait avec. En s'en saisissant, il pense avoir le même plaisir. Bien souvent, on constate que l'enfant abandonne très vite l'objet convoité car il ne répond pas à son attente. D'où, l'intérêt de la verbalisation que l'adulte va faire sur cette séquence : « Je vois que tu veux aussi le jouet de Maxime car il s'amuse bien avec. Je te propose de jouer avec moi avec cet autre jouet... ». L'idée étant d'initier avec l'enfant un moment de plaisir partagé avec le jouet avec lequel il pourra ensuite continuer seul.

La **place de l'adulte dans l'espace** est également importante. Anne-Marie FONTAINE parle de « l'adulte phare » et Josette SERRES en décrit trois types :

- **le phare allumé** : l'adulte présent, qui regarde les enfants jouer, qui les observe avec bienveillance, qui verbalise et accompagne les émotions de l'enfant. C'est un phare sécurisant.
- **le phare éteint** : l'adulte qui est parti, qui a quitté l'espace ou l'adulte qui est absent aux enfants, tout en étant physiquement présent.
- **le phare clignotant** : l'adulte qui fait plusieurs choses en même temps, qui regarde l'enfant, tout en faisant autre chose. Ce n'est pas un phare qui est posé et qui est sécurisant. Il fonctionne en on/off.

Nous en ajoutons un quatrième :

- **le phare éblouissant** : l'adulte « hyper » présent et interventionniste. Il interrompt l'enfant et l'empêche de mener son projet à bien, ce qui est source de frustration³.

Force est de constater que le phare éteint, le phare clignotant ou le phare éblouissant sont propices aux manifestations agressives des enfants car ces derniers sont en insécurité, en inconfort, ce qui induit un état de stress peu propice aux relations entre enfants.

COMMUNIQUER AVEC LES PARENTS

Une bonne communication avec les parents se prépare dès le début de la relation, se met en place lors de la familiarisation et se poursuit tout au long de l'accueil. En tant que professionnel, illustrer ses pratiques éducatives permet d'échanger avec le parent et de le rassurer sur le professionnalisme dans l'accueil de l'enfant au sein de la collectivité.



Dans les crèches communales de la Ville de Seraing, les équipes des milieux d'accueil proposent, au fil du séjour de l'enfant, des fiches explicatives concernant diverses thématiques (diversification alimentaire, contrôle sphinctérien, morsures...).

Celles-ci sont présentées au moment où cela a le plus de sens dans le développement des enfants d'une même section. Il y a donc **anticipation** et cette information peut être un **soutien à la communication** s'il y a une difficulté.

Lorsqu'un événement survient, il sera plus facile d'en discuter avec le parent si ce dernier a été informé au préalable que le temps des « colères, morsures... » est un temps couramment rencontré dans le développement global de l'enfant. Cela aide parfois les parents à déculpabiliser ou à dédramatiser l'épisode. Et pour le parent dont l'enfant a été victime, il est également important de mettre en avant que le professionnel est attentif à ce dernier et à ce qu'il vit.

QU'EST-CE QU'ON COMMUNIQUE ? FAUT-IL TOUT COMMUNIQUER ?

Il est important de rester dans une démarche positive et d'éviter de stigmatiser un enfant. Si, dès le départ, le professionnel a l'habitude de faire un retour bienveillant et constructif concernant les événements de la journée de l'enfant, le parent disposera de toutes les clefs nécessaires pour comprendre ce que vit son enfant.



« Lorsqu'Arthur a mordu Elise, lui laissant une marque sur le visage, la maman d'Arthur m'a demandé si elle pouvait s'excuser auprès de l'autre parent. Habituellement, je ne transmets pas aux parents « qui a mordu qui » pour éviter toute stigmatisation. Toutefois, dans ce cas-ci et au vu de la bonne intention de la maman, j'ai levé cet anonymat. L'échange qui a suivi entre les deux mamans s'est très mal passé, la maman d'Elise étant encore trop touchée par la marque présente sur le visage de sa fille que pour entendre toute marque d'empathie de l'autre maman. Elle s'est fermée et les échanges qui ont suivi ont été très froids, ce qui m'a mis longtemps mal à l'aise. »

Cet exemple illustre qu'il n'est pas professionnel de communiquer le nom de l'enfant qui a mordu aux parents de l'enfant agressé. Par contre, rappeler aux parents que les jeunes enfants développent leurs apprentissages par le biais d'interactions entre pairs permet de protéger l'un et l'autre. Ils se testent, cherchent comment « ça marche » et expérimentent cette rencontre avec tout leur corps (même parfois avec les dents).



Bon à savoir

LE PROCESSUS DE SOCIALISATION

« La socialisation est définie comme l'acquisition de la capacité de vivre avec les autres en partageant les codes culturels, en respectant les règles de vie commune, en ayant fait siennes les orientations de valeurs et d'attitudes valorisées dans cette micro ou macro culture »⁴.

Socialiser c'est faire entrer l'enfant dans un monde de relations et de rapports sociaux. On pourrait également parler d'un processus « d'humanisation » de l'enfant, en l'inscrivant dans les codes de la société et de la culture dans lesquelles il vit.

« Le bébé est confié à un (des) adulte(s) qui lui est (sont) étrangers, qu'il ne connaît pas et qui ne le connai(ssen)t pas, à une période de sa vie particulièrement sensible. À cet âge, l'enfant est seulement en train d'élaborer ses premières relations avec sa mère, son père, les personnes proches qui prennent soin de lui – or, on sait que c'est à travers la relation avec un (des) adulte(s) signifiant(s) que le jeune enfant construit les bases de ses relations avec les autres (présentes et à venir).

Ses modes de communication passent par des messages non verbaux (mimiques, gestes, signes corporels...) qui sont difficiles à interpréter. De plus, {...}, la situation même de vie en groupe n'a rien de naturel pour un jeune enfant. {...} »⁵

« Les étapes qui conduisent l'enfant à la relation avec d'autres pourraient se résumer ainsi :

- l'enfant est dans la préoccupation de l'adulte = 1^{ère} étape
- l'adulte met du sens, le comprend, le lui exprime
- l'enfant est acteur dans la relation
- l'enfant acquiert un sentiment de compétence relationnelle
- l'enfant entre petit à petit dans les modes de communication propres à son ou ses groupes sociaux
- c'est dans le sentiment de sécurité qu'il peut arriver à se « sentir bien avec lui-même »
- la capacité à être seul serait un préalable à la capacité de vivre en groupe. »⁶

Un enfant de moins de 3 ans est encore au niveau de la première étape du processus d'intégration des règles, valeurs et normes de la société qui comporte classiquement les 2 phases : la socialisation primaire et la socialisation secondaire.

4 MANNI, G. (coord.). (2002). Accueillir les tout-petits, Oser la qualité. Un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité (p.70). Bruxelles : Ed. ONE - Fonds HOUTMAN.

5 Idem p.75

6 Idem p.76

« Il semble donc important de trouver des moyens pour que les jeunes enfants fréquentant un milieu d'accueil extérieur à la famille puissent traverser, dans de bonnes conditions, l'étape de la socialisation primaire, c'est-à-dire vivre une situation où ils peuvent s'identifier à un adulte signifiant, où ils peuvent expérimenter la négociation. »⁷

QU'EST-CE QUE LA SOCIALISATION PRIMAIRE⁸ ?

« La socialisation primaire est l'intégration des règles de vie habituelles reposant sur l'identification émotionnellement motivée. L'enfant s'identifie à la personne avec qui il a noué des relations affectives, qui est importante pour lui et pour qui il se sent important ».

L'adulte va donc servir d'exemple à l'enfant dans sa manière d'exprimer ses émotions et dans sa manière d'accompagner les émotions des enfants dont il a la charge. Au sein de cette relation réciproque, l'enfant va pouvoir discuter, tenter de négocier les règles afin qu'il se sente, lui aussi, acteur et ayant une influence sur les événements de son quotidien.

ET LA SOCIALISATION SECONDAIRE ?

Lors de celle-ci, l'enfant est suffisamment outillé pour accepter des règles qui seront plus strictes, moins individualisées, qui s'adressent à tout le groupe et qui n'ont plus de souplesse de négociation. Il peut le faire sans perdre son libre-arbitre face à ces règles imposées car la construction de sa propre personnalité est suffisamment forte.

En collectivité, l'adulte peut percevoir un enfant comme « difficile à canaliser » car on exige de lui l'intégration de règles et limites de groupe alors qu'il n'est pas encore entré dans le processus de la socialisation secondaire.

ET SUR LE TERRAIN...

Deux accueillantes ont réfléchi leurs pratiques et repensé l'aménagement de leur espace d'activité suite au partage d'observations réalisé autour du comportement d'Adrien⁹, perçu comme « difficile » par chacune des accueillantes. Plusieurs voies ont été explorées, parmi celles-ci : de nouveaux jeux moteurs, des jeux de manipulation, des jeux symboliques...



DE NOUVEAUX JEUX MOTEURS

Les accueillantes ont créé un parcours sur mesure ! Tous les enfants plus grands du co-accueil prennent plaisir à franchir des obstacles en rampant dessous, en les contournant ou en sautant par-dessus. Les modules offrent désormais des défis qu'Adrien semble avoir envie de relever. Il s'intéresse aussi de plus en plus aux jeux de ballon, comme jouer aux quilles, le lancer dans un panier, le lancer à autre enfant...

LES JEUX DE MANIPULATION RENOUVÉLÉS

Les enfants de ce co-accueil, au même titre qu'Adrien, portent désormais un intérêt croissant pour des jouets qu'ils doivent activer manuellement pour produire une réaction plus complexe et qui les intéressent plus longtemps. Progressivement, Adrien a acquis une meilleure motricité fine. Cela lui permet aussi de s'amuser avec des jeux qui comportent de plus petites pièces. Il peut placer de gros blocs les uns à côté des autres et les uns par-dessus les autres pour construire une maison, par exemple.

Le renouvellement des jouets composés de parties mobiles, comme des camions à benne et des poupées articulées, crée de nouveaux centres d'intérêt pour tous les enfants de ce co-accueil.

Outre ces aménagements, les accueillantes ont apporté une plus grande attention à la manière de verbaliser certaines situations.



⁷ MANNI, G. (coord.). (2002). Accueillir les tout-petits, Oser la qualité. Un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité (p.76). Bruxelles : Ed. ONE - Fonds HOUTMAN.

⁸ Idem

⁹ Prénom d'emprunt



EN MILIEU D'ACCUEIL, UNE PRISE DE REcul NÉCESSAIRE

Une prise de recul pour analyser la situation peut s'avérer utile...

- > **Au niveau de l'enfant :**
 - *Quelle est l'émotion exprimée par cet enfant ?*
 - *Quel est le besoin de cet enfant ?*
 - *Est-il en mesure de mener à bien son projet sans interruption ?*
 - ...
- > **Au niveau du groupe d'enfants :**
 - *Que font les autres enfants autour de lui ?*
 - ...
- > **Au niveau de l'aménagement de l'espace :**
 - *Est-il adapté/ajusté à cet enfant et au groupe d'enfants ?*
 - *Est-il suffisamment « lisible » ? (Structure, accessibilité, jeux/jouets en suffisance, attractivité et règles liées à l'aménagement de l'espace)*
 - ...
- > **Au niveau des professionnels de l'accueil :**
 - *Un adulte « phare » est-il présent ?*
 - *Un partage en équipe ou avec un autre professionnel est-il envisagé ?*
 - *Comment éviter le jugement ?*
 - ...
- > **Au niveau des parents :**
 - *Quels sont les outils de communication disponibles ?*
 - *Comment encourager le dialogue ?*
 - ...

Laurie JOURDEVANT et Isabelle PERRIGUEUR,
Agents conseil
Aurore MICHEL et Gaëtane ROSÉ,
Conseillères pédagogiques ONE

BIBLIOGRAPHIE :

- Repères 9 et 11. Brochure « **À la rencontre des enfants** » ONE 2006
- Flash Accueil N°12 : « **Socialiser ou...plutôt soutenir adéquatement les interactions entre enfants ?** »
- Flash Accueil N°19 : « **Quand les morsures font mal aux adultes** »
- Flash Accueil N°42 : « **Accueillir les émotions des tout-petits** »
- Flash Accueil N°43 : « **Comment accompagner les pleurs des jeunes enfants ?** »
- Flash Accueil N°38 : « **Soutenir l'activité autonome en collectivité ! 2^e partie** » Marie MASSON
- JUNIER, E. (2020). **Les enfants qui mordent, griffent, tapent** [Podcast]. Les pros de la petite enfance. Retrieved from <https://lesprosdela petiteenfance.fr/medias/podcasts/les-conseils-dheloise-junier-psychologue/les-enfants-qui-mordent-griffent-tapent-avec-heloise-junier-psychologue>
- LUMBROSO, V. (2012). Entretien avec Anne-Marie Fontaine. **Bien jouer ensemble, ça s'apprend**. CDCLIK enfance. Retrieved from <https://www.youtube.com/watch?v=FwlgzFsVcp4>
- MANNI, G. (coord.). (2002). **Accueillir les tout-petits, Oser la qualité. Un référentiel psychopédagogique pour des milieux d'accueil de qualité**. Bruxelles : Ed. ONE - Fonds Houtman. En ligne : https://www.one.be/fileadmin/user_upload/siteone/PRO/Inclusion_et_accessibilite/referentiel-accueillir-les-tout-petits-osera-qualite-ONE.pdf.pdf
- MARTINO, B. (réalisateur). (2014). **Lòczy, une école de civilisation**. (Film documentaire). DVD n°61. Ed. Erès.
- SERRES, J. (2020). **Faut-il créer des coins colère en crèche ?** [Podcast]. Les pros de la petite enfance. Retrieved from <https://lesprosdela petiteenfance.fr/medias/podcasts/les-entretiens-avec-josette-serres/faut-il-creer-des-coins-colere-en-creche>
- THOLLON BEHARD, M.-P. (2020). **Communiquer, penser, parler avec le petit enfant**. France : Dunod.





VÉCU DES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL DE L'ENFANCE DURANT LA PÉRIODE DE CONFINEMENT

A partir de témoignages de professionnels, le FRAJE¹ a mené une étude² sur l'accueil de l'enfant pendant le premier confinement.

Mathilde VAN BOL (psychologue et formatrice au FRAJE) a interrogé 23 professionnels travaillant dans 18 structures de l'accueil de l'enfant (de 0 à 12 ans) avec, entre autres, 5 milieux d'accueil de la Petite enfance. Ce travail ouvre les portes de la réflexion et propose des suggestions découlant du vécu de terrain. Instructif et inspirant...

Extraits de l'article réalisé par Pascale GRUBER, journaliste à Question Santé, pour l'E-Journal PSE n°82.

QUELS ÉTAIENT LES OBJECTIFS DE LA RECHERCHE QUE VOUS AVEZ MENÉE POUR LE FRAJE ?

Durant cette crise sanitaire, un vrai silence radio et médiatique a entouré ces professionnels (et surtout ceux de la Petite enfance). Via cette étude, nous avons voulu rester proches d'eux et surtout, les écouter, **entendre leurs vécus et leurs ressentis**, appréhender leurs réalités lors du premier confinement mais aussi, de manière plus indirecte, celles de leurs publics, c'est-à-dire les familles et les enfants. Nous avons aussi souhaité savoir **quelles pratiques d'accueil** ils avaient alors mises en place, y compris pour la moitié des répondants en télétravail.

Ce travail permet de mettre en valeur leurs efforts, leur flexibilité, leur créativité. Il vise également à susciter la discussion autour de leurs constats, à **réfléchir aux enseignements** qui pourraient être retirés de cette crise, tout en distinguant ce qui était propre à cette période de ce qui est plus transversal ou habituel au niveau des pratiques d'accueil.

La crise Covid nous a encore plus fait prendre conscience qu'il y avait **des fondamentaux à maintenir dans l'accueil de l'enfant**, qu'il soit petit ou grand et ce, dans tous les secteurs. Ces évidences, nous les connaissions déjà avant. Mais disons que la crise nous a permis de dégager l'essentiel du superflu, tant au niveau de l'accueil des enfants, des familles, que pour le travail et le bien-être des professionnels.



¹ Centre de Formation permanente et de Recherche dans les milieux d'Accueil du Jeune Enfant

² L'accueil de l'enfant en temps de Covid 19. Témoignages et réflexions. Vécus des professionnels de l'accueil de l'enfant 0-12 ans pendant le premier confinement belge. Mathilde VAN BOL, FRAJE 2021.

QU'ONT RACONTÉ CES TÉMOINS CONCERNANT LEURS VÉCUS DURANT LE CONFINEMENT ?

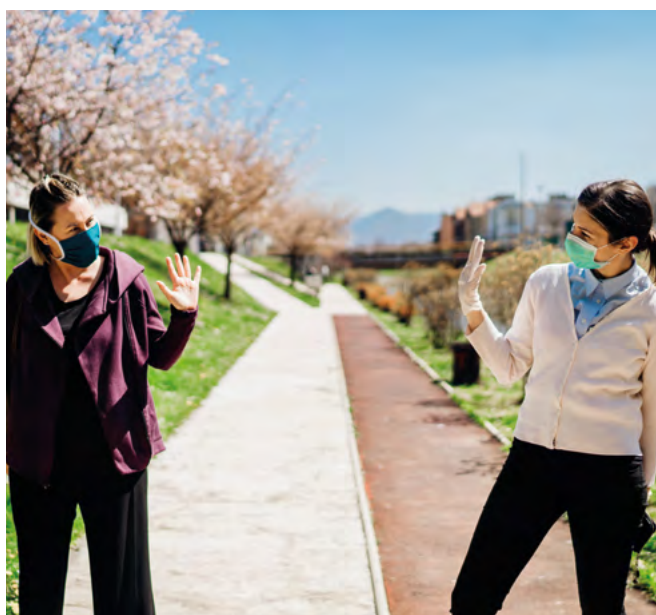
Malgré des vécus variés (y compris en raison des structures différentes de travail), les témoignages permettent de prendre conscience de points communs.

Tout d'abord, en majorité, ces professionnels sont **demeurés actifs** durant la crise sanitaire : les personnes travaillant en distanciel ont maintenu un travail partiel ou total. Elles se sont surtout consacrées à conserver un lien, la plupart du temps virtuel, avec les familles confinées. Pour y parvenir, elles ont lancé plein d'initiatives, souvent très inventives, allant jusqu'à créer un spectacle virtuel avec des familles mais aussi parfois, à envoyer des colis aux enfants ou à leur rendre visite à vélo (et masqués).

Pour ceux qui se trouvaient en présentiel, **le plus énergivore** a été de devoir **adapter continuellement leurs pratiques aux exigences du cadre sanitaire**, au niveau des horaires, des espaces, des missions, des équipes. Mais le fait de se voir masqué dans les milieux d'accueil avec les parents ne suffisait pas et il a fallu redoubler d'efforts pour les contacter autrement et maintenir un lien de qualité. Dès lors, par exemple, certains ont modifié leurs horaires de travail pour maintenir en virtuel des contacts devenus trop brefs ou lacunaires avec les familles. [...]

L'ensemble des professionnels a également rapporté avoir vécu **un stress prolongé**, un sentiment de solitude, de responsabilité mais aussi, de non-reconnaissance professionnelle. Ils ont ressenti une grande souffrance liée au fait d'être contraints de respecter des règles sanitaires qu'ils jugeaient insensées ou non pertinentes (sinon nocives) pour le bien-être des enfants.

Leur **sentiment d'utilité sociale** et l'amour de leur métier ont été leurs principaux motivateurs, malgré leurs **peurs importantes** (tomber malade, transmettre le virus à un proche, perdre son emploi, ne pas garder ses propres enfants, etc.).



L'UN DES AXES DE VOTRE ÉTUDE CONCERNE LES VÉCUS DES ENFANTS ET L'ADAPTATION DES PRATIQUES D'ACCUEIL. QUELS SONT LES TRAITS SAILLANTS RAPPORTÉS PAR LES PROFESSIONNELS ?

Au niveau de l'impact de la crise sanitaire sur les enfants, certains ont constaté chez ces derniers **des troubles de l'alimentation, du sommeil, de l'attention, de l'activité motrice, de la communication, du langage**, etc.

Ces perturbations comportementales ont pu aller jusqu'à des régressions développementales chez les plus jeunes (perte passagère de la propreté, mutisme, etc.). La somatisation dans les troubles comportementaux a été davantage présente chez les plus jeunes. Au niveau de l'humeur, il y a eu une possible **recrudescence d'angoisses, de tristesse** ou de pleurs continuels, une irritabilité, une hypersensibilité, un repli sur soi, des questionnements existentiels et de l'agressivité (dirigée vers soi ou vers autrui).



Au niveau relationnel, ils ont remarqué un **isolement possible, une fuite relationnelle**, un repli sur soi, du mutisme ou à l'inverse, une demande accrue de contact ou de réassurance, des angoisses de séparation, un surinvestissement du lien à l'autre. Certains grands enfants ont réclamé des câlins ou du contact alors qu'ils en étaient moins demandeurs auparavant, d'autres ont été plus facilement vers le conflit ou l'opposition ou vers une apparente indifférence protectrice.

Nous pensons qu'il va falloir être attentifs à **ces manifestations indiquant plus ou moins d'angoisse et de mal être**, ne pas les sous-estimer et y répondre adéquatement. Pour revenir à davantage de stabilité, on sait qu'il importe de travailler sur ces émotions... et cela vaut également pour les professionnels qui ont pu également beaucoup souffrir de la suppression des espaces d'échanges habituels (communication avec les collègues et/ou le staff, réunions ou supervisions d'équipes, etc.).

[...]

QUELS ONT ÉTÉ LES ASPECTS LES PLUS NOCIFS AU DÉVELOPPEMENT ET AU BIEN-ÊTRE DES ENFANTS ?

Les enfants semblent surtout avoir été impactés par **le confinement prolongé, le port du masque, la limitation des contacts physiques**, la désinfection et la limitation d'accès aux espaces et matériaux. Plus largement, les désorganisations et discontinuités institutionnelles et intrafamiliales engendrées par les bouleversements sociaux, le contexte sociétal anxiogène, la rupture des liens sociaux et la surcharge de travail parental ou encore, l'émergence ou l'accentuation de certains comportements parentaux inadéquats problématiques ont été cités.



FACE AUX DÉFIS ENGENDRÉS PAR LA CRISE, VOTRE ÉTUDE DÉTAILLE LES INITIATIVES MISES EN PLACE PAR LES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL, TOUT COMME L'ADAPTATION DE LEURS ATTITUDES ET VALEURS ÉDUCATIVES. QUELLES SONT LES PISTES ESSENTIELLES À L'ACCUEIL ET QUI MÉRITENT D'ÊTRE POURSUIVIES OU INITIÉES ?

La crise sanitaire nous a aussi, et paradoxalement, offert **des occasions de mieux être ou de mieux faire** avec et pour le bien des enfants, des parents (voir l'encadré page suivante) et des professionnels. Par la force des choses, certaines attitudes, des pratiques ou des dispositifs ont pu être expérimentés et se sont avérés bénéfiques à plus d'un titre. Nous avons voulu mettre en exergue ces adaptations évoquées par les professionnels et élaborer une série de recommandations pour optimiser l'accueil de l'enfant en général.

[...] Ils ont vécu beaucoup d'insécurité sur le plan de la santé physique mais également, au niveau de la sécurité affective, au contact d'adultes relativement inquiets et confinés. Pour les professionnels, **une observation attentive des enfants** peut révéler des signes (parfois subtils) de cette insécurité affective : un évitement du lien, un isolement ou à l'inverse, une recherche de fusion, des angoisses de séparation ou une peur de l'abandon, un rapport aux règles problématique, etc.

[...]

En tout cas, les enfants ont besoin aussi de rééprouver **un contexte stable, serein et sécurisant**, dans une continuité spatiale, temporelle et relationnelle réhabilitée dans leur quotidien. Cela passe, par exemple, par le fait de (ré)instaurer des habitudes, des rituels, des repères sécurisants pour petits et grands, en douceur.

La ré-élaboration de **liens sociaux authentiques** est également importante. Il conviendrait de multiplier les occasions de se rencontrer « en chair et en os », dans la réalité et répondre ainsi au **besoin d'interactions sociales de sociabilisation** des enfants : ils ne peuvent être substitués par des échanges virtuels ou distants. Pour revenir à des contacts réels, on pourrait laisser davantage de **place aux jeux libres**, dans lesquels les enfants sont à l'initiative de leur propre projet de jeu, sans l'intervention des adultes, ni attente de résultats. Les professionnels remarquent que lors du confinement, certains enfants ont pu souffrir de l'omniprésence parentale. Ils n'étaient jamais isolés et cette surveillance permanente a surtout pesé sur les plus grands, alors qu'à l'inverse, d'autres étaient livrés à eux-mêmes.

Par ailleurs, il est important de laisser les enfants rééprouver des contacts physiques, tactiles, confiants et sereins avec leur environnement, ainsi que réinstaurer progressivement la découverte de l'apprentissage par le sens du toucher. Dans la mesure où les masques vont probablement continuer à faire partie de nos vies, il peut être intéressant de cultiver d'autres manières de communiquer, via les regards, les expressions et les mimiques ou en accentuant le dialogue des corps à destination des « lésés du sourire » ...

Par ailleurs, une étude de la KUL³ vient de montrer à quel point le **lien avec la nature** est crucial pour les enfants : le déficit de contacts avec la nature et l'extérieur a eu un impact sur leur développement. Ce constat rejoint nos conclusions : nous devons encourager l'**accès aux espaces extérieurs** et aux apprentissages qui peuvent s'y dérouler. Sur ce point, une des difficultés se manifeste par la tendance à une hyper-protection des enfants. Présente avant la Covid, elle peut avoir été accentuée depuis lors dans le chef des parents. Or la notion de risque mérite d'être pensée (y compris avec eux) et relativisée, surtout quand on réfléchit à tout ce qu'une ouverture plus grande sur l'extérieur et sur la nature peut apporter.



Une dernière remarque, plus générale : au FRAJE, nous sommes persuadés aussi qu'il faut **prendre soin des professionnels** de l'accueil : ce point est, aussi, une des conditions sine qua non de l'accueil de l'enfant

par des professionnels épanouis, autonomes mais encadrés et réunis par un projet vivant, en évolution, et dont l'utilité sociale est reconnue.

FAMILLES, JE VOUS VOIS...

L'étude du FRAJE aborde la perception des familles par les professionnels. [...]

Les professionnels de l'accueil qui ont témoigné dans l'étude du FRAJE remarquent que lors du premier confinement, certaines familles ont complètement disparu de leur champ de vision : il s'avérait difficile, sinon impossible de maintenir le lien à distance avec elles, alors qu'on savait qu'elles vivaient des situations difficiles, déjà présentes avant la Covid. D'autres ont été confrontées à des situations terribles (pertes d'emploi, précarité, maladie ou deuil d'un proche, etc.).

[...] En ce qui concerne les relations familles-professionnels, elles ont largement dépendu **des attitudes et des volontés réciproques à maintenir le lien**. « *Souvent, précise Mathilde VAN BOL, ces dernières se répondaient en écho de part et d'autre : la volonté et l'énergie consacrées par les professionnels à investir le lien positivement et durablement a souvent provoqué une réciprocité chez les parents et vice-versa. A l'inverse, lorsque s'installait un climat de peur, de jugement et de méfiance, la relation s'étiolait et s'appauvissait.* » Pendant la crise sanitaire, la qualité de la relation familles-professionnels semble avoir découlé aussi de la propension des professionnels à octroyer **une importance fondamentale au care** des familles. Quand les professionnels ont démontré une grande sollicitude, une préoccupation et une attention soutenue au bien-être global des familles, quand ils se sont appliqués à écouter, à dialoguer, à soutenir les relations familles-professionnels, elles se sont maintenues, épanouies ou renforcées.





LE REPAS DE FRUITS DES BÉBÉS FOCUS SUR LE GOÛTER : DE LA DIVERSIFICATION À 12 MOIS

Lors de la diversification alimentaire, les fruits vont être introduits progressivement au goûter des bébés. Crus ou cuits, frais ou surgelés, en mélange ou fruit unique... Quelles sont les bonnes pratiques à adopter ?

SA COMPOSITION

Le repas de fruits sera constitué uniquement de fruits, **sans ajout de sucre, ni biscuit, ni produit laitier**. Vers 10-12 mois, il se peut que le repas de fruits constitué uniquement de fruits ne suffise plus à rassasier certains enfants. Après avoir vérifié les apports de lait maternel/infantile sur la journée (env. 600 ml) et adapté la texture (repas écrasés, puis en morceaux tendres pouvant être pris en main entre 8 et 12 mois¹), du pain blanc peut être ajouté au goûter sous forme de tartine beurrée ou écrasé dans les fruits. Une céréale pour bébé peut aussi être proposée, à condition qu'elle soit sans sucre, sans arôme et non lactée.

 Voir brochure « *Chouette, on passe à table !* » :


- page 14 « *En pratique : le repas de fruits* »
- page 15 « *Le saviez-vous ?* »

QUELS FRUITS PROPOSER AU REPAS DE FRUITS ?

Dès l'introduction, **tous les fruits** peuvent être donnés. On privilégiera les fruits frais, locaux et de saison.



Ces aliments sont moins traités, plus respectueux de l'environnement, moins chers et plus savoureux que les fruits consommés hors saison. Les fruits surgelés « nature » peuvent être proposés afin d'augmenter la variété, lors des saisons creuses par exemple. Les fruits en conserves seront choisis au jus plutôt qu'en sirop et consommés sans le jus. Leur utilisation sera limitée. Certains légumes peuvent aussi être mélangés aux fruits.

 Voir idées de recettes pages 21-22

CRUS OU CUITS ?

La cuisson augmente la digestibilité des fruits. Toutefois, la chaleur augmente la perte en vitamines contenues dans les fruits, notamment de la vitamine C (très sensible à la lumière et à la chaleur). Le fait de consommer les fruits crus permet donc de limiter les pertes en vitamines. La cuisson va aussi modifier leur goût. Les fruits peuvent donc être proposés crus ou cuits, l'idée étant de varier les modes de préparation.

FRUIT UNIQUE OU MÉLANGE ?

Les mélanges de fruits ne sont pas obligatoires, bien au contraire. Vous pouvez proposer une panade de fruits constituée d'une seule saveur : cela permettra au bébé de goûter les saveurs séparément et évitera de proposer l'éternelle panade « pomme-poire-banane », très souvent proposée.



BIEN CHOISIR LES CONTENANTS ALIMENTAIRES !

Les contenants alimentaires sont les récipients utilisés pour cuisiner, manger et conserver les aliments.

Dans les magasins, les rayons de vaisselle dédiés aux enfants présentent généralement un large choix d'assiettes, couverts, verres, biberons en plastique ou en matière ressemblant à du plastique.

Ces matériaux sont présentés comme idéaux pour les enfants car légers, colorés et peu susceptibles de casser. Néanmoins, l'ONE recommande de privilégier l'acier inoxydable, la faïence et le verre¹.

POURQUOI CE CHOIX ?

L'acier inoxydable, la faïence et le verre sont des matériaux inertes, robustes, qui se dégradent peu à l'usage et qui seront durables dans le temps. Du fait de cette durabilité, ces contenants, parfois plus onéreux à l'achat, seront aussi plus économiques sur la durée car il faudra les remplacer moins souvent.

i Les milieux d'accueil qui ont déjà adopté ces matériaux en sont ravis et ne déplorent pas plus de casse.

Voir Article Flash Accueil N°31 : « DU VERRE, DE LA FAÏENCE, DE L'INOX... EN MILIEU D'ACCUEIL, C'EST POSSIBLE ! »



Chaque matériau a son usage privilégié :

- l'acier inoxydable est idéal pour la cuisson et la conservation,
- la faïence pour les assiettes et les bols,
- le verre pour les boîtes de conservation, les assiettes, les verres et les biberons.

i Les biberons sont fabriqués avec un verre plus solide et souvent vendus munis de gaines en silicone facilitant la préhension.

Notons également que ces matériaux sont plus lourds que le plastique et donc plus stables. Par exemple, un verre en verre se renversera moins souvent face aux mouvements parfois imprécis des enfants qu'un verre en plastique. Cela favorise l'acquisition de l'autonomie des enfants à table.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les tout-petits peuvent commencer à boire directement dans un verre. Il en existe de petites tailles.

QUELS EFFETS SUR LA SANTÉ ?

Les plastiques et assimilés (mélamine, résine végétale) ont des compositions très diversifiées. Leur usage peut avoir des effets néfastes sur la santé des enfants.

¹ Voir Brochure « Des équipements au service du projet d'accueil » ONE 2019 - p.21 et 23 et la brochure « Une infrastructure et des équipements au service du projet d'accueil – spécial Accueillant(e)s » One 2020 - pp. 38-40

COMMENT LES RECONNAÎTRE ?

La **mélamine** ressemble au plastique, en plus léger. Il est indiqué sur les récipients en mélamine qu'ils ne peuvent aller au micro-ondes, ni au lave-vaisselle.

La **résine végétale**, souvent résine de bambou, ressemble aussi à du plastique en plus léger, avec un fini mat, parfois généralement granuleux. Cette matière est souvent présentée, à tort, comme une alternative saine et écologique au plastique. La vaisselle en résine de bambou est parfois appelée vaisselle en bambou, ce qui est inexact. Elle est en réalité composée de fibres de bambou agglomérées entre elles par une résine, le plus souvent de mélamine. En raison de doutes sur l'innocuité de ce matériau à l'usage, l'ONE ne l'a jamais recommandé. Au mois de février 2021, la Commission européenne a décidé d'interdire la vente de contenants alimentaires en résine de bambou.

Le 21 mai 2021, l'AFSCA a publié une Circulaire² relative à l'interdiction des matériaux en contact alimentaire en plastique, fabriqués à partir de fibres végétales.

Les plastiques, la mélamine et la résine végétale ont comme point commun d'être des matériaux moins stables, par exemple lors de contacts avec des aliments gras, acides ou chaud.

Cela signifie que dans ces conditions, la couche supérieure du matériau peut s'altérer et certains de ses composants peuvent alors migrer dans la nourriture.

QUELLE EST LA NATURE DE CE QUI VA MIGRER DANS LES ALIMENTS ?

Cela peut être des plastifiants, comme les phtalates ou les bisphénols qui ont des propriétés de perturbation du système hormonal, même à très petites doses.

Les perturbateurs endocriniens³ ont des effets sur le fonctionnement normal de l'organisme et peuvent nuire au bon fonctionnement de celui-ci. Les bébés et jeunes enfants y sont particulièrement sensibles car leur organisme est encore immature et en plein développement.

Cela peut être de la mélamine qui se détériore à haute température et peut se dégrader notamment en formaldéhyde, un composé reconnu cancérigène pour l'homme.

De plus, lors d'usages répétés, ces contenants vont se décolorer, se griffer, se tâcher. Ce sera le signe qu'il faut les remplacer, l'intégrité du matériau étant entamée, entraînant le transfert de microparticules de plastique dans la nourriture.



J'ai de la vaisselle en plastique ou en mélamine, que faire ?

- Éviter de cuire ou réchauffer dedans.
- La remplacer dès qu'elle est blanchie, écaillée, ébréchée, décolorée, tâchée ou griffée.
- Éviter le contact d'aliments gras, acides, chauds car le transfert est alors favorisé.
- Éviter d'y couper des aliments.

J'ai de la vaisselle en résine végétale, que faire ?

Pour les milieux d'accueil qui possèderaient de la vaisselle en résine végétale, l'usage est toujours autorisé par l'AFSCA, bien que non recommandé par l'ONE, moyennant les précautions suivantes :

- Ne pas chauffer ces contenants à plus de 70°C (y compris dans un lave-vaisselle) ou y déposer de la nourriture chaude.
- Ne pas les mettre au micro-ondes.
- Éviter de couper dans ces récipients.
- Ne pas les utiliser avec des aliments gras et/ou acides.
- Remplacer toute vaisselle dès que cette dernière est blanchie, écaillée, ébréchée, décolorée, tâchée, griffée.

Réfléchir au choix des contenants alimentaires participe à une démarche plus globale d'offrir un environnement sain favorable au développement de l'enfant.

i Les recommandations rappelées dans cet article sont valables aussi lorsqu'on choisit du matériel informel pour l'activité des enfants : assiettes, saladiers et couverts en plastique, anciens flacons de cosmétiques... Rien ne vaut de varier les matières proposées aux enfants (carton, tissu, bois...) et de rester vigilant lors de leur mise à disposition auprès de jeunes enfants !

POUR EN SAVOIR PLUS

- Brochures « Des équipements au service du projet d'accueil » ONE 2019 et « Une infrastructure et des équipements au service du projet d'accueil – spécial Accueillant(e)s » ONE 2020
- Fiches « Manger, c'est plus que manger ! » : Je réfléchis l'espace repas – Quel matériel privilégier ? ONE 2018
- Air de Familles : « Alimentation - Quels contenants »

Héloïse PAPILLON et Nadine VANDERHEYDEN
Cellule Eco-Conseil ONE

2 https://www.favv-afscab.be/professionnels/denreesalimentaires/circulaires/documents/20210521_circ-ob_bambou_v1_FR.pdf

3 Voir Article Flash Accueil N°35 : « Doit-on craindre les perturbateurs endocriniens en milieu d'accueil ? »



SÉCURITÉ ET RESPONSABILITÉS EN MATIÈRE DE MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE ET DES JEUX/JOUETS

QUELQUES BONS RÉFLEXES À AVOIR...

Vous vous interrogez régulièrement sur la sécurité du matériel de puériculture et des jouets que vous achetez pour votre milieu d'accueil ? Quelques incontournables méritent votre attention afin de garantir une continuité dans le maintien des conditions d'accueil de qualité pour tous les enfants accueillis !

L'objectif de cet article ne vise pas à définir, de manière précise, quel type de lit, de chaise, de jouet acheter. Il vous invite à identifier quelques préalables nécessaires avant l'acquisition de matériel de puériculture ou de jeux/jouets pour votre milieu d'accueil.

Ceci fait partie de l'analyse de risques¹ à réaliser par chaque Pouvoir organisateur. Celle-ci porte sur la présence de dangers et de facteurs de risques liés aux infrastructures et équipements du milieu d'accueil, à la sécurité, à la santé et au bien-être, à la fois des membres du personnel et des enfants accueillis.



EXISTE-T-IL DES RÈGLES NORMATIVES POUR LE MATÉRIEL DE PUÉRICULTURE OU LES JEUX/JOUETS ?

Oui !

Concernant les jeux/jouets, de manière générale, il s'agit notamment de s'assurer que chacun d'entre eux dispose bien du logo **CE**, indiquant le respect des normes européennes en vigueur. La présence de ce sigle atteste que les exigences de sécurité du jeu/jouet sont bien satisfaites par le fabricant. Il indique que les normes harmonisées relatives au « produit » ont été utilisées. En principe, un jeu/jouet non pourvu de ce logo ne peut pas être commercialisé.



Pour en savoir plus :
Sécurité des jouets | SPF Economie (fgov.be)



Concernant le matériel de puériculture, ces derniers couvrent une large gamme de « produits ».

Ils sont destinés, entre autres, à assurer ou faciliter le couchage, le repas, la toilette, le transport... des enfants.

Il peut s'agir par exemple de mobilier (lits, parcs, chaise haute, tables à langer...), de poussettes, de tétines, de barrières...

Selon la définition qui leur a été attribuée par les instances décisionnelles fédérales, les articles de puériculture ne sont pas considérés comme des jeux/jouets. Par conséquent, ils ne tombent pas sous la même réglementation que ceux-ci. Ils font cependant partie du quotidien des enfants.

¹ Article 29 de l'Arrêté du gouvernement de la communauté française fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s du 2 mai 2019.



Leur conception doit donc éviter de les blesser (coupure, pincement, étranglement, étouffement, ...), éviter les chutes par manque de stabilité, de solidité ou par insuffisance de blocage en position d'utilisation, éviter les brûlures, les intoxications dues à l'emploi de peintures ou de matériaux qui pourraient être nocifs. Ces produits doivent satisfaire aux exigences essentielles de sécurité telles que définies dans le **Code de droit économique, livre IX relatif à la sécurité des produits et des services**. Des normes belges ont donc été définies de manière à ce que ces critères de sécurité puissent être rencontrés par les fabricants. Ces dernières ont été référencées dans les récentes brochures destinées à réfléchir les équipements au service du projet d'accueil. Les principales caractéristiques de base de ces équipements sont par ailleurs reprises dans l'annexe 1 de l'arrêté du 2 mai 2019².



En outre, le **Service Public Fédéral belge Economie (SPF Economie)** publie régulièrement des résultats de campagnes européennes d'analyses concernant la sécurité de certains jeux/jouets ou matériel de puériculture.

Le résultat de ces campagnes peut aller jusqu'à un retrait total du marché d'un article mais peut également définir un degré de dangerosité dans certaines circonstances d'utilisation.

Il est alors demandé aux fabricants de rectifier certains composants ou modes de fixation pour en assurer une sécurité optimale.

Dans ce cas, un rappel du produit est communiqué, notamment dans la presse, de manière à pouvoir en être informés, en tant que détenteurs de ces objets testés (parents, professionnels de l'accueil).

Néanmoins, la plupart du temps, les enquêtes aboutissent à un classement de ces objets « testés » et à une invitation à la précaution, voire à des recommandations d'utilisation, raison pour laquelle il est intéressant de consulter ces enquêtes si elles devaient concerner un objet faisant partie de vos équipements mis en service ou dont vous souhaiteriez faire l'acquisition.

Le SPF Economie publie le résultat de ces enquêtes et réalise également des brochures. Parmi celles-ci, le **manuel de Sécurité des aires de jeux**.



Vous pouvez vous rendre sur le site du SPF Economie pour connaître les résultats des enquêtes réalisées.

Publications : Sécurité des articles de puériculture | SPF Economie (fgov.be)

Outre les règles normatives et les campagnes du SPF Economie, l'ONE, de par son expertise en matière d'accueil de jeunes enfants, reconnue en Fédération Wallonie-Bruxelles, a établi une série de recommandations concernant les équipements des milieux d'accueil que nous vous invitons à retrouver notamment dans la brochure « Des équipements au service du projet d'accueil » mais également, dans les Fiches destinées aux accueillant(e)s d'enfants portant sur les activités « Pour l'enfant, tout est jeu ! ».



² Arrêté du gouvernement de la communauté française fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s.

Toutefois, même si le matériel acquis respecte bien toutes les normes réglementaires et que les recommandations de l'ONE ont été suivies, il reviendra aux professionnels de l'accueil d'en **évaluer la mise à disposition et/ou l'usage pour de jeunes enfants.**

En effet, par exemple : une notice de chaise haute indique qu'elle est prévue pour des bébés de 0 à 18 mois ; or, un bébé de 4 mois ne pourra pas y être installé car il n'a pas encore acquis suffisamment de tonicité pour rester en position assise. La chaise est « déclarée » sécurisée mais l'équipement n'est pas du tout adapté au développement psychomoteur du jeune enfant.

De même, il reviendra également aux professionnels, de **vérifier régulièrement l'état de chacun de ces équipements, compte tenu de leur usage parfois intensif en milieu d'accueil.** Les notices d'utilisation sont souvent rédigées pour un usage privé où il y a un ou deux enfants qui utilise(nt) le matériel ou le jeu. Dans un milieu d'accueil, l'équipement sera beaucoup plus sollicité et parfois soumis à rudes épreuves, sans pour autant que ce soit inscrit dans le manuel. **En cas de doute et/ou au moindre signe d'usure d'un équipement, jeu/jouet, il s'agira de veiller à leur remplacement.**

SUIS-JE OBLIGÉ D'ACHETER DU MATÉRIEL NEUF OU PUIS-JE ACHETER DU MATÉRIEL DE SECONDE MAIN ?

Beaucoup de questions se posent au moment du choix des équipements pour un nouveau milieu d'accueil ou lors de leur remplacement, de leur entretien...

Il est parfois plus facile d'acheter des éléments neufs pour disposer directement du mode d'emploi et des précautions d'utilisation. Toutefois, le choix du « seconde main » s'avère souvent plus avantageux financièrement et mérite néanmoins quelques précautions... Si ce 2^{ème} choix est privilégié, quelques recherches s'avèrent nécessaires, en l'absence de manuel d'utilisation. Des informations sont souvent accessibles sur internet auprès des fabricants et permettent de vérifier :

- Le respect des normes de sécurité européennes et belges ;
- La notice d'utilisation pour en évaluer la mise à disposition auprès de jeunes enfants.



Un toboggan extérieur peut devoir être ancré au sol en fonction de sa hauteur, de son poids...

En général, les prescriptions du fabricant ne prévoient pas que la maisonnette en plastique pour l'extérieur doit être fixée au sol. Cependant, il est préférable qu'elle le soit pour éviter tout risque de basculement, de chute, ou même d'envol...

Souvent, le bon sens est requis quant aux situations particulières vécues au sein du milieu d'accueil et la pratique sera adaptée au cas par cas, sans pour autant en déclinier une recommandation générale.



Une accueillante de petite taille a des difficultés pour déposer et lever un enfant du lit qui est trop profond par rapport à sa taille. Une solution envisagée est la mise à disposition d'un marchepied pour cette accueillante. Néanmoins cet équipement doit être testé et évalué afin que l'accueillante ne prenne pas de risque de déséquilibre. Une autre solution pourrait être d'acquérir des lits en hauteur (réglables) où les barreaux se glissent vers le bas et sont ensuite remontés pour sécuriser le repos du tout petit.

PUIS-JE ACCEPTER UN DON MATÉRIEL D'UN PARENT POUR MON MILIEU D'ACCUEIL ?

Concernant le matériel offert par des parents ou des personnes extérieures au milieu d'accueil, les mêmes points d'attention sont en vigueur quant à la vérification initiale de l'état général de l'équipement mais également des normes de sécurité et d'utilisation pour un usage en collectivité. Il est parfois utile d'expliquer aux donateurs que certains objets sont inadaptés à une collectivité de jeunes enfants, non recommandés voire interdits (trotteur, table-siège d'activités d'éveil, balancelle...).



PUIS-JE UTILISER DU MATÉRIEL INFORMEL ?

De plus, en respect du Code de qualité de l'accueil³, la garantie et la diversité des possibilités d'explorations et de découvertes des jeunes enfants restent un des objectifs prioritaires de chaque milieu d'accueil. La réflexion des pratiques au regard de jeunes enfants qui découvrent le monde, petit à petit, avec tous leurs sens, reste un incontournable des professionnels de l'accueil de la petite enfance ! Ainsi, dans la diversité des objets/jeux proposés aux enfants, il peut être intéressant de récupérer du matériel pour faire vivre à l'enfant une nouvelle expérience. Pensons par exemple à des petites bouteilles d'eau remplies de petits cailloux pour en créer des maracas.



La vigilance quant aux petites pièces détachables de certains objets à éviter pour des bébés ou jeunes enfants reste de mise. Rappelons-nous que le premier réflexe de ces derniers est de porter à la bouche bon nombre d'objets présentés.

La mise à disposition d'objets/jeux, en accès libre, est encouragée et réfléchie de manière à diversifier, au cours de l'accueil, les propositions d'activités et ce, en fonction de la présence des enfants inscrits dans le milieu d'accueil.

Voici quelques propositions d'objets de récupération vous invitant à réfléchir avec bon sens leur usage éventuel et ce, de manière sécurisée.

- Quelques boîtes de lait en carton vides, éventuellement customisées : l'enfant s'en sert comme jeux de quilles, petite cabane pour y cacher des objets...
- Quelques bouteilles en plastique vides, de contenances différentes : remplies d'eau, de paillettes, de riz...

(i) S'assurer de l'étanchéité du contenant.

- Un meuble de type bibliothèque, couché au sol, dont on a retiré les planches de rangement : remplie de coussins, elle sert de coin doux pour les plus grands.

(i) S'assurer qu'aucune vis ne dépasse, pas d'angle coupant...

- Quelques boîtes en carton vides, de différentes tailles, pour empiler, cacher des objets, démonter/remonter, s'y installer...

(i) Vérifier qu'il ne reste pas d'agrafes...

- De vrais ustensiles de cuisine pour pouvoir faire « comme maman ou papa » : une louche en inox, une passoire, une grande cuillère...
Il s'agit de matériel, a priori sans danger mais sensiblement plus lourd. Cette proposition d'activité demandera une surveillance accrue du professionnel. Pour favoriser les interactions, la dînette/cuisinière devrait être positionnée de manière à ce que les enfants puissent circuler autour.

(i) S'assurer que la dînette/cuisinière est stable !

- Des personnages ou fruits/légumes tricotés/cousus par l'accueillant(e).

(i) Il faudra s'assurer que le rembourrage et décors éventuels (boutonniers, yeux...) soient bien cousus.

- Une variété de foulards, chapeaux... : une variété d'activités libres pour faire comme... en guise de déguisements.

(i) Oublier les accessoires pointus/coupants, ainsi que les foulards longs !

Vous pourrez trouver d'autres conseils d'utilisation d'objets informels ou récupérés dans la brochure « Des équipements au service du projet d'accueil : Zoom sur les objets et jeux à disposition des enfants ».

(i) L'entretien des équipements et la vérification de leur état avant la mise à disposition auprès des enfants permettent de mettre de côté (voire de condamner, de manière temporaire, une zone d'activité) pour veiller à la réparation, voire au remplacement de tout équipement/jeu/jouet défectueux.

Notices, réglementations et recommandations ne se substituent néanmoins pas à l'observation des enfants et la surveillance accrue et constante des professionnels de l'accueil !



QUELLE SERA MA RESPONSABILITÉ EN CAS D'ACCIDENT ?

En cas de problème lié à une mauvaise utilisation d'un équipement ou d'un jeu/jouet, c'est la responsabilité de l'accueillant(e) et/ou du Pouvoir organisateur qui sera engagée. C'est la raison pour laquelle chaque Pouvoir organisateur doit souscrire une assurance pour couvrir ce type de dommage. Il s'agit des assurances responsabilité civile, responsabilité civile professionnelle et de l'assurance dommage corporel. Ces assurances sont toutes les trois obligatoires depuis le 01/01/2020⁴ et permettront de couvrir le dommage causé par l'utilisation d'un matériel de puériculture.

i Vérifier dans le contrat d'assurance qu'il n'existe pas de clauses d'exclusion.

En outre, l'ONE émet, par ses différents canaux de communication, une série de recommandations en matière de choix, d'usage et de sécurité des équipements, jeux/jouets, en lien avec les normes en vigueur. Le milieu d'accueil reste néanmoins tout à fait libre dans le choix réfléchi de ses propres équipements. Il est cependant tenu de les entretenir et d'en vérifier régulièrement l'état. En cas d'accident, la responsabilité incombe au milieu d'accueil.

Pour conclure, les objets et matériel de puériculture doivent être sélectionnés en respect des normes et recommandations en vigueur et mis à disposition des enfants de manière réfléchie.

Ces espaces, intérieurs et extérieurs, soigneusement aménagés, permettront à chacun d'entre eux de se sentir en sécurité pour en explorer librement toutes les richesses, à leur rythme et selon leurs envies. Pour le professionnel de l'accueil, cette réflexion et vérification du matériel proposé en amont l'aidera lui aussi à être pleinement disponible pour chacun des enfants dont il est le référent. La responsabilité en cas de problème reposant sur le Pouvoir organisateur et/ou l'accueillant(e), se poser les bonnes questions et acquérir les bons réflexes permettra de diminuer le risque d'accident.

Article co-rédigé par :

Audrey PROTIN,

Juriste à la Direction juridique ONE,

Anne BOCKSTAEL,

Responsable du Service Supports de la DCAL,

Bénédicte BUFFET,

Coordinatrice Accueil

Claude BASTIN,

Agent conseil



⁴ Arrêté du gouvernement de la communauté française fixant le régime d'autorisation et de subvention des crèches, des services d'accueil d'enfants et des (co)accueillant(e)s d'enfants indépendant(e)s du 2 mai 2019.



LES REPAS DE FRUITS D'HIVER

En hiver, les fruits frais et de saison sont limités en Belgique. Pommes et poires sont au centre de l'assiette. Voici quelques astuces qui vous permettront de varier les repas de fruits des bébés, tout en privilégiant les produits frais, locaux et de saison.

- Proposer des repas de fruits avec ou sans épices (cannelle, menthe, cardamone, etc.¹). Comme pour les repas de légumes, des épices et aromates peuvent être introduits.
- Les fruits n'ont pas le même goût selon la variété : la pomme Boskoop est plus acidulée et excellente à cuire tandis que la Jonagold est croquante et sucrée. La poire conférence sera quant à elle tendre et juteuse, la Durondeu plus croquante et agréablement acidulée. Si vous en avez la possibilité, alternez les variétés lors de vos commandes.
- Vous pouvez aussi mélanger un fruit avec un légume cuit : les combinaisons sont infinies !
- Les fruits surgelés nature peuvent être utilisés. **Attention**, certains fruits surgelés doivent impérativement être cuits avant d'être consommés : veuillez vous référer à la notice sur l'emballage du produit.

QUELQUES EXEMPLES DE REPAS DE FRUITS HIVERNAUX

Pomme cuite, pomme/poire crues, poire/framboises surgelées, pomme/cannelle, pomme/mangue surgelée, compote de potiron/mangue surgelée, pomme/poire/kiwi, banane/poire, kiwi, pomme/fenouil, pomme/dattes, pomme/carotte/céleri, poire/pomme, carotte/banane², poire/anis étoilé, patate douce/châtaigne...



¹ Voir liste page 59 de la brochure « Chouette, on passe à table ! » ONE 2019

² Voir recette Flash Accueil N°35 « Les carottes »



Pomme/Myrtilles/Menthe

Pour 1 portion (env. 250gr)

Âge : Dès la diversification alimentaire

Ingrédients

- 1,5 pommes
- 100 g de myrtilles surgelées³
- 2 feuilles de menthe

Préparation

5 minutes

- Laver, éplucher, épépiner la pomme et demie et laver la menthe
- Couper la pomme et demie en morceaux et la râper
- Mixer les myrtilles et la menthe et ajouter les pommes râpées

C'est prêt !

Remarque : Pour une version cuite, compter 2 pommes pour 100 g de myrtilles.



Poire/Bettrave

Pour 1 portion (env. 250gr)

Âge : Dès la diversification alimentaire

Ingrédients

- ½ betterave (env. 100 g)
> À ajuster selon la taille
- 1,5 poires (env. 200 g)

Préparation

15 minutes

- Laver, éplucher et couper la demi-betterave en morceaux
- La cuire à la vapeur ou dans une casserole avec un fond d'eau pendant 10 minutes
- Laver, éplucher et épépiner la poire et demie
- Mixer la poire crue à la betterave cuite

C'est prêt !

Remarque : Pour plus de facilité, cuire la betterave lors de la préparation du dîner et la maintenir au frigo dans un récipient alimentaire fermé.

Mixer le repas juste avant consommation. De la betterave pourra être proposée en légume du jour aux plus grands.



Cleo ROTUNNO
Pôle diététique - Direction Santé ONE



RACONTE-MOI UN LIVRE... UNE CONTRIBUTION À L'ÉVEIL CULTUREL EN MILIEU D'ACCUEIL

Quand lire rime avec envol...

Le quotidien des tout-petits est fait d'apprentissages pas toujours faciles : quoi de mieux qu'un livre pour les aider à comprendre leur quotidien. Les livres sont de formidables outils pour aider les enfants à s'envoler avec humour vers leur futur...



PETIT FANTÔME
(Rascal, Pastel)

Petit fantôme se promène et croise un chapeau rouge... hop, il le pose sur sa tête. Une écharpe et zou, autour de son cou. Un balai... il joue au sorcier... et une carotte pour devenir... un bonhomme de neige.

Petit fantôme montre au tout-petit comment utiliser les éléments de son quotidien pour jouer, se transformer. Un livre d'une simplicité apaisante. Pas facile pour certains adultes d'utiliser les albums sans texte... Laissons-nous porter par les illustrations et laissons au tout-petit le droit de décider du rythme de sa découverte...

Désormais, un exemplaire de chacun des livres présentés dans cette rubrique se trouvera dans les rayons de la bibliothèque Espace 27 septembre. Vous pourrez l'y emprunter dans la mesure de sa disponibilité.

ET POUR ALLER ENCORE PLUS LOIN DANS LE PLAISIR PARTAGÉ :



QUI M'AIME ME SUIVE !
(Kessler & Charpentier,
Didier jeunesse)

Pas facile de quitter le nid et de s'envoler pour de bon... le regard des autres est parfois moqueur, critique et pourtant... avec un peu de courage le petit oiseau arrive à s'envoler, à dépasser peurs et critiques. Il avance vers demain fort de ses apprentissages... et les autres ? Ceux qui ont eu la critique facile ? Ils n'auront qu'une envie : le suivre...

Un petit album d'une sobriété percutante. Du bleu, du jaune, du rose et du blanc pour raconter un dialogue entre le petit oiseau et le monde qui l'entoure. Un album qui se clôture sur le plaisir de la découverte et de l'apprentissage avec une sérieuse prise de confiance.

Diane Sophie COUTEAU
Directrice a.i. Service de la lecture Publique



Administration générale de la Culture
Service Général de l'Action territoriale

QUEL PROJET D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DE 0 À 12 ANS ET + ?



Petite Enfance et Accueil Temps libre

QUEL PROJET D'ACCUEIL POUR LES ENFANTS DE 0 À 12 ANS ET + ?



ONE.be



Nouvelle édition

La brochure « Quel projet d'accueil pour les enfants de 0 à 12 ans et + ? » a comme objectifs d'aider :

- les équipes, initiant un projet, à entamer une première réflexion sur la qualité et à s'engager dans un processus de qualité.
- les équipes, engagées de plus longue date dans la réflexion sur la qualité, à poursuivre le travail effectué.

C'est réellement un outil pour impulser et soutenir les équipes éducatives dans l'approfondissement/la création de leur projet d'accueil.

Cette brochure se situe dans la continuité des travaux réalisés au sein de l'ONE depuis deux décennies pour un accueil de qualité de chacun-e et tous les enfants et les jeunes. Elle s'appuie sur un cadre légal (Arrêté du 17 décembre 2003 Code de qualité de l'accueil) et a été élaborée dans le cadre d'une recherche menée par l'ONE de 2005 à 2007¹.

La nouvelle édition 2021 s'élargit au public d'enfants de 0 à 12 ans **et s'adresse également aux professionnel-le-s de la Petite Enfance**. Elle vous propose différentes pistes et démarches pour développer votre projet d'accueil. Différentes questions en lien avec les objectifs du Code de qualité suggèrent des réflexions pour enrichir votre projet.

Cet outil est complémentaire aux brochures « Repères » et « Référentiels psychopédagogiques » qui ont pour visée de fonder la réflexion sur les choix éducatifs et les pratiques quotidiennes.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Brochures « Repères »
- Brochure « Accueillir les tout-petits – Oser la qualité »
- Outils de référence et ressources proposés par la Direction Psychopédagogique de l'ONE pour enrichir les projets d'accueil : <https://www.one.be/professionnel/qualite-et-formations/>

Leslie LION,
Support à la Direction Psychopédagogique ONE

RAPPORT D'ACTIVITÉS DE L'ONE 2020

Un p'tit coup d'œil dans le rétroviseur sur l'accueil de la petite enfance...

2020, année COVID-19 avec des mesures pour lutter contre cette pandémie et en limiter l'impact sur le secteur et les familles. Mais aussi une année placée sous le signe de la Réforme du secteur de l'Accueil de la Petite Enfance.

En 2020, cette réforme des milieux d'accueil a commencé à **modifier le paysage de l'accueil** (simplification des types de milieux d'accueil¹ – Projet « Butterfly »²), à aider les porteurs de projets de création de crèches ou d'accueillant-e-s d'enfants indépendant-e-s (Processus préparatoire), à refinancer et à stabiliser le secteur (subside de 250 EUR/place et augmentation du nombre d'accueillant-e-s sous statut salarié).

Cette réforme a également impacté les taux d'occupation à la hausse de plus de 10%, en modifiant le mode de calcul (prenant en compte les journées sur base des contrats d'accueil et des jours de familiarisation sans parents, au lieu des présences réelles).

En 2020, la **Participation Financière des Parents (PFP) moyenne, en milieux d'accueil subventionnés**, a plongé grâce aux mesures de gratuité décidées dans le cadre de la crise sanitaire de 5,95 EUR par jour (11,75 EUR au lieu de 17,70 EUR).

Par ailleurs, le taux de couverture³ est de 37,6%, soit une augmentation de près d'1% par rapport à 2019 sur l'ensemble de la Fédération Wallonie-Bruxelles (FWB).

Une année à redécouvrir dans le Rapport d'activités 2020, décliné en 3 parties :
ONE en actions, ONE en chiffres et L'Essentiel de l'ONE.



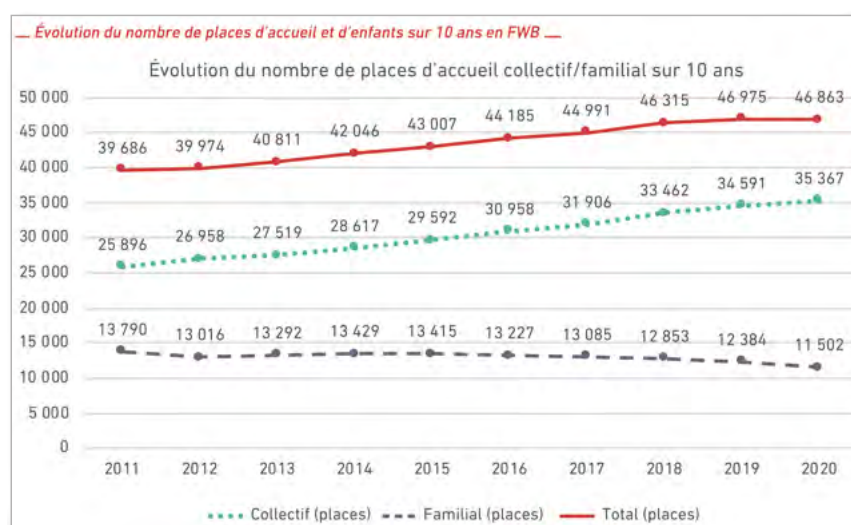
Mais aussi une décennie (2011-2020) de statistiques et d'évolutions...

10 ans au cours desquels 7.177 places (+ 18%) sont venues s'ajouter à l'offre de places d'accueil pour les enfants et leurs familles, en passant de 39.686 à 46.863 places. Les taux de couverture théorique ou calculé sur le mode européen⁴ sont passés, respectivement, de 28,2% à 37,6% et de 43,8% à 48,4% en FWB.

Le Rapport d'activités 2020, c'est également des informations sur la surveillance préventive de la santé, l'accompagnement, le contrôle et l'évaluation par l'ONE des milieux d'accueil mais aussi des données sur les Services d'Accueil Spécialisé de la Petite Enfance (SASPE)...

Un p'tit coup d'œil dans le grand rétroviseur...

Bernard GEERTS,
Conseiller, Direction Appui & Conseil



1 À terme, le paysage de l'Accueil sera exclusivement constitué de crèches, accueillant-e-s d'enfants, SAE, SAEMD et SASPE.

2 Projet « Butterfly » : transformation de MCAE, prégardienats et de maisons d'enfants en crèches subventionnées.

3 Nombre de places divisé par le nombre d'enfants de 0 à 2,5 ans.

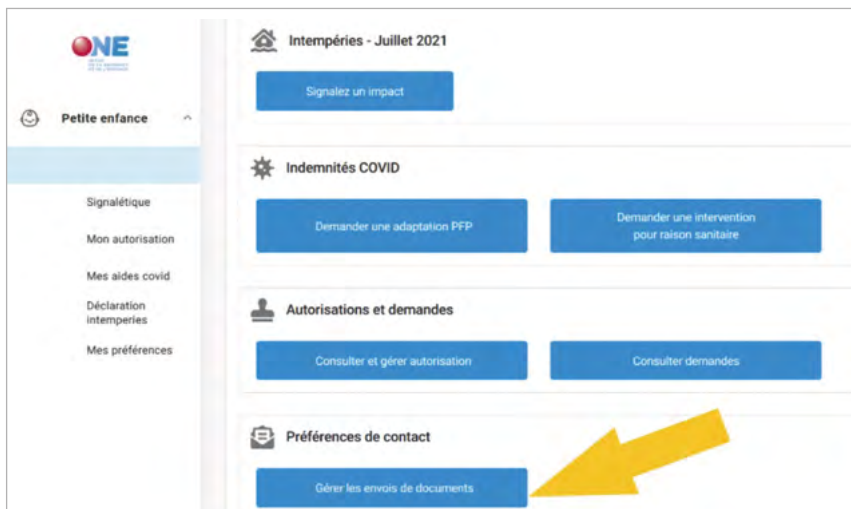
4 Nombre d'enfants inscrits en milieux d'accueil + ceux de 2,5 à 3 ans inscrits dans l'enseignement maternel divisé par le nombre d'enfants de 0 à 3 ans.



RAPPEL : VOTRE ABONNEMENT FLASH ACCUEIL DISPONIBLE SUR VOTRE PORTAIL PRO !

Chaque Pouvoir organisateur (pour chacun de ses milieux d'accueil) et chaque Accueillant(e) d'enfants indépendant(e) a la possibilité de choisir entre la version papier et/ou la newsletter du Flash Accueil. Pour ce faire, rendez-vous sur votre portail Pro et en bas de page, cliquez sur le pavé bleu « Gérer les envois de documents ».

Pour les crèches, vous pouvez obtenir plusieurs exemplaires par édition du Flash Accueil, à concurrence de maximum 1 exemplaire par tranche de 14 enfants accueillis. Vous pouvez modifier votre choix d'abonnement à tout moment.



BESOIN D'AIDE OU D'INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES ?

Contactez flashaccueil@one.be

Service Supports de la Direction
de la Coordination Accueil

IDÉES, RÉFLEXIONS À RETENIR



PISTES DE TRAVAIL À ENVISAGER...



 Office de la Naissance et de l'Enfance - ONE

 @ONEenfance

 office-de-la-naissance-et-de-l'enfance

 onenfance

 onetvbe



CONTACT
flashaccueil@one.be
02 542 13 48

ONT COLLABORÉ À CE NUMÉRO

ANZALONE Sylvie
BASTIN Claude
BOCKSTAEL Anne
BUFFET Bénédicte
BUISSERET Gaëlle
COUTEAU Diane-Sophie
DRAIZE François-Xavier
FORTEMPS Anne
GEERTS Bernard
JOURDEVANT Laurie
KAIN Florine
LION Leslie
MARCHAND Brigitte
MICHEL Aurore
NAUWELAERTS Julie
PAPILLON Héloïse

PERRIGUEUR Isabelle
PROTIN Audrey
ROSE Gaëtane
ROTUNNO Cleo
SONCK Thérèse
VANDERHEYDEN Nadine
VAN RAEMDONCK Nathalie
VAN STEENPAAL Sylvie

Remerciements à

Mathilde VAN BOL, psychologue et formatrice
au FRAJE
Pascale GRUBER, journaliste à Question Santé

**Remerciements au Comité
de rédaction**

MISE EN PAGE
DUJARDIN CORINNE
VINCENT DOMINIQUE

EDITEUR RESPONSABLE
Benoît PARMENTIER
Chaussée de Charleroi, 95
1060 Bruxelles

TIRAGE 4600 exemplaires
N° D'ÉDITION D/2021/74.80/128
MAFACT DOCBR0042

